



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
17.09.09.

Date de la convocation des conseillers :
17.09.09.

point de l'ordre du jour no:
16

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 25 septembre 2009.

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, échevins, Maroldt, Roller, Huss, Jaerling, Hildgen, Codello, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Limpach, secrétaire communal ff

Absents : Braz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Knaff, Zwally, conseillers
Clement, secrétaire communal

Le Conseil Communal;

Objet: Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2006, 2007 & 2008

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2006, 2007 et 2008 au montant de € 29.015,20 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2006, 2007 et 2008 au montant de € 29.015,20 .

En séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 03.11.2009.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,